N° 2022/02



SACS JAUNES

04 et 18mars (sacs à retirer en mairie ou au bureau de poste)

Retrouvez toutes ces informations sur le site internet de la commune :

www.saintlegerprestroyes.fr

BUREAU DE POSTE : **ouverture :** lundi, mercredi et vendredi de 8h45 à 11h – mardi à 12h15.Tél 10h nail:mairie-de-st-leger-pres-troyes@wanadoo.fi еţ à 18h jeudi de 16h ص,

MAIRIE DE SAINT LEGER PRES TROYES : Ouverture du secrétariat

undi10h-12h, mercredi8h-12h, jeudi13h30-18h -Tél 03.25.41.73.78

Infos de la municipalité

SAMEDI 12 mars, salle Jean Phocion, Loto organisé par PARENTS'VIE

COMITE DES FÊTES

Une réunion pour l'organisation des festivités est prévue le jeudi 10 mars, à 19 heures, salle annexe. Les membres et toutes les personnes souhaitant faire partie du comité des fêtes en tant que membres actifs sont les bienvenues.

ALLIANCE 3e AGE

Lors de son Assemblée Générale, le club de l'alliance a souhaité prolonger ses activités. Toutes les personnes qui souhaitent participer peuvent se présenter, tous les mardis, de 14h à 18h, salle annexe : un moment d'échange, de jeux et de partage en toute convivialité.

Bébés Lecteurs

Bibliothèque Françoise MICHAULT 17 mars, sur réservation au 06.89.31.47.42

PERMANENCE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION JURIDIQUESGRATUITES en mairie

de ROSIERES

lundi 28MARS, de 9h à 11h (dernier lundi de chaque mois)

Prendre rendez-vous au 09.62.63.75.48.

NETTOYAGE DES CANIVEAUX

La Société BRM passera avec la balayeuse pendant la semaine 13 soit du 28 mars au 1er avril. Merci de laisser les caniveaux accessibles (ne pas stationner)

INFO GENDARMERIE

fin janvier 2022, recrudescence des vols dans les exploitations agricoles est constatée dans le département de l'Aube.

CONSEILS:

- Faire installer éclairage un détecteur extérieur avec mouvement, voire un dispositif de vidéo protection ou un système d'alarme.
- Verrouillez systématiquement les ouvrants,
- Placez les matériels les plus sensibles au fond du hangar et ceux qui ont moins de valeur devant.
- Pour faciliter l'identification matériel volé, procédez marquage du matériel à l'aide de peinture ou de poinçons.
- N'hésitez pas à signaler présence de véhicules ou de personnes suspectes composant le 17.

AUTOUR DES BENNES

Malheureusement, nous trouvons de plus en plus souvent des déchets entreposés près des bennes à verre ou papier (route de Buchères, rue de la Joncière ou près du cimetière). Des poubelles ou les déchèteries sont à votre disposition...

Respectons la nature et notre environnement



Déchets près des bennes rue de la Joncière

ELECTIONS PRESIDENTIELLES

Dimanche 10 avril - Dimanche 24 avril - de 8 heures à 19 heures

Un électeur peut désormais donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune. Attention, le mandataire doit avoir la qualité d'électeur pour l'élection concernée par la procuration. De plus, le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place. Si vous souhaitez donner procuration à quelqu'un, n'attendez pas le dernier moment, il y a toujours un délai postal et/ou informatique pour validation. Sur le site service-public fr vous pouvez :

- soit remplir le formulaire en ligne, puis l'imprimer sur 2 feuilles (pas de recto verso)
- soit imprimer le formulaire sur 2 feuilles (pas de recto verso), puis le remplir à la main (lisiblement et sans ratures) et vous rendre ensuite à la gendarmerie.